

## SANTE BUCCO-DENTAIRE : LES FRANÇAIS MERITENT MIEUX

*Manifeste de l'Association dentaire française et du COMIDENT*

*Mai 2023*

La dent peuple notre imaginaire collectif : dans les arts, les mythes, la littérature, elle incarne la vie, que l'on « croque à pleines dents », parures du sourire, elles reflètent la bonne santé ; absentes, elles désignent l'indigence.

Tout devrait donc nous conduire à accorder à notre bouche la plus grande importance. Et pourtant, le constat est en France peu reluisant : nos enfants ont deux fois plus de caries que les petits Allemands, et nos seniors sont trois fois plus édentés que les Suédois. Et pour cause : seulement 43% de la population consulte un chirurgien-dentiste au moins une fois par an, contre 85% au Danemark et 80% aux Pays-Bas.

A l'instar du surpoids et de l'obésité, la santé bucco-dentaire est un réel marqueur d'inégalités sociales dès le plus jeune âge et pour des patients à besoins spécifiques, comme les personnes en situation de handicap ou du troisième âge. Ainsi, 3 résidents d'EHPAD sur 4 ont un état de santé bucco-dentaire dégradé, qui ne leur permet pas de s'alimenter normalement.

L'ensemble de ces constatations faisait dire à l'Inspection Générale des Affaires Sociales, en 2013, que la France navigue sans pilote sur la santé bucco-dentaire. Dix ans plus tard, la situation reste inchangée : en dépit d'une convention signée en 2018 par les syndicats (les CDF et l'UD) et l'Assurance maladie avec l'application notamment du « 100% santé », la France ne dispose toujours pas de stratégie sur le bucco-dentaire.

**C'est ensemble, COMIDENT et Association Dentaire Française, que nous appelons les pouvoirs publics à se saisir de l'enjeu. La santé bucco-dentaire ne doit plus être le parent pauvre des politiques en santé. Une stratégie plus globale de santé publique est aujourd'hui nécessaire, pour avoir une vision large des enjeux et une approche coordonnée des moyens à mobiliser.**

- 1) Vision large des enjeux, d'abord, car la carie n'est pas la seule problématique en dentisterie. Les maladies parodontales, souvent évitables, touchent 50% de la population adulte et constituent avec d'autres pathologies bucco dentaires des facteurs de risque ou d'aggravation pour le diabète, certains cancers, les maladies cardiovasculaires ou bien encore la maladie d'Alzheimer.
- 2) Approche coordonnée des moyens à mobiliser, ensuite, car ils sont aujourd'hui éclatés entre plusieurs plans (vieillesse, cancer, nutrition, etc.) et non évalués. Pour y remédier, il faut rapprocher l'action des différentes strates de l'Administration et donner plus de moyens aux ARS<sup>1</sup>, aux CPAM<sup>2</sup> et à la médecine scolaire dans les territoires ; enfin, il serait souhaitable que Santé Publique France intègre systématiquement la santé bucco-dentaire à ses actions, quand on sait que la prévention est un levier majeur de son amélioration. Ces actions de prévention

---

<sup>1</sup> Agences Régionales de Santé.

<sup>2</sup> Caisses primaires d'assurance maladie.

sont aujourd'hui assumées par le secteur associatif, aussi bien du côté des professionnels de santé que des représentants de patients, qui œuvrent quotidiennement auprès de leurs communautés pour rappeler les bonnes pratiques en santé bucco-dentaire.

Les pathologies bucco-dentaires se caractérisent par leur caractère souvent évitable, à condition de mettre davantage de moyens sur la prévention. Le retard français est réel, certes, mais ne partons pas défaitiste : il n'est en rien une fatalité. Réunissons-nous donc, parties prenantes concernées, pour bâtir une stratégie nationale impliquant l'Etat dans la durée, au service d'une amélioration notable de la santé globale des Français.

Créée en 1970 et rassemblant 25 organismes professionnels, **l'Association dentaire française (ADF) agit depuis plus de 50 ans comme fédérateur de la profession des chirurgiens-dentistes.** Lieu privilégié de rencontre et de concertation, laboratoire d'idées mais aussi force d'action, en particulier dans le domaine de la formation continue, l'ADF contribue aujourd'hui largement à l'unité de la profession.

Le **COMIDENT** est depuis 2005 **l'unique organisation regroupant les fabricants et distributeurs de matériels, matériaux dentaires et nouvelles technologies** au service des professionnels du secteur dentaire et des patients.